

Mouvement Rentrée 2025 - Enseignants du 1er degré privé Fiche de candidature – Priorités A1 à B3

Conformément aux règles d'encadrement pour le traitement des données personnelles – Règlement Général sur la Protection des Données (cf Circulaire paragraphe VII)

Les demandes parvenues après le délai de rigueur ne seront pas prises en considération.

L'enseignant qui est candidat remet cette fiche dûment complétée à son **chef d'établissement actuel pour visa**. Puis, il duplique cette fiche en **autant de fois que nécessaire**. **Pour le 2 avril 2025, délai de rigueur, il transmet :**

- un exemplaire à la **D.S.D.E.N. - D1D - Services des Moyens 1er Degré (SM1D)** (sm1d49@ac-nantes.fr)
- un exemplaire au **Président de la CDE – Département RH - DDEC 49** (mouvement1d@ec49.fr)
- un exemplaire au **chef d'établissement d'accueil concerné par la candidature**.

Le chef d'établissement d'accueil concerné par la candidature accusera réception de cette fiche et en adressera une copie au candidat.

Identité :			
Nom d'usage		Nom de naissance	
Prénom		Date de naissance	
Adresse personnelle			
Code postal		Commune	
NUMEN		Téléphone	
Mail professionnel	@ac-nantes.fr		

Situation administrative actuelle :			
Ancienneté :Année(s).....Mois.....Jours (Vous devez impérativement joindre à votre candidature l'Ancienneté Générale de Service (AGS) obtenue à partir de votre I-Professionnel, une capture d'écran suffit)			
<input type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps partiel sur autorisation.....% <input type="checkbox"/> Temps partiel de droit.....%			
CODE RNE école(s)	Ecole(s) - Nom(s) et Commune(s)	Quotité horaire d'affectation*	Commentaire** :

*Quotité horaire : 6h75 – 9h – 13h50 – 20h25 – 27h

****Seuls les enseignants exerçant dans plusieurs écoles en 2024-2025** doivent nous indiquer les quotités qu'ils souhaitent conserver et les quotités qu'ils souhaitent libérer. En écrivant, « **je souhaite conserver** », l'enseignant sera maintenu sur le poste à la rentrée 2025. En écrivant, « **je ne souhaite pas conserver** », la quotité serait libérée suite à une proposition de la CDE.

Si vous n'êtes pas en poste, précisez votre situation :

Motif de votre candidature : Cf. circulaires DDEC et DSDEN	Priorité 1 : service réduit ou supprimé <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A2B3 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4
	Priorité 2 : mutation diocésaine <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> B3

Je souhaite pour la rentrée 2025 être titulaire d'un :	<input type="checkbox"/> TC (27h) <input type="checkbox"/> ¾ tps (20h25) <input type="checkbox"/> ½ tps (13h50)
---	---

Je souhaite pour la rentrée 2025 :	<input type="checkbox"/> Un poste composé d'un seul service (ex : 1 x 20h25)	<input type="checkbox"/> Un poste composé d'une association de plusieurs services (ex : 3 x 6h75)	<input type="checkbox"/> Un complément de mon poste actuel (ex : 1 x 6h75)
---	---	--	---

